



# MONSIEUR LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Paris, mars 2018

**Vous venez d'être rassuré sur votre avenir professionnel, les salarié-e-s en attendent autant, alors rassurez-les à votre tour !**

## **VOUS DITES GESTION**

### **PRÉVISIONNELLE ?**

Comment négocier une GPEC sur les trois ans à venir sans plan stratégique. Le document présenté au CCUES de mars ne peut en tenir lieu. Quatorze diapositives pour jauger l'avenir de notre entreprise ! Est-ce sérieux ?

### **DE L'EMPLOI ?**

Vous n'avez pas de trajectoire d'effectif, dites-vous à la veille du 1er avril, mais celle-ci parle d'elle-même quand nous faisons le solde des sorties prévues et des plans de recrutements affichés. 2004 : 125 000 salarié-e-s ; 2025 : 60 000.

### **ET DES COMPÉTENCES ?**

La question des reconnaissances des compétences est essentielle dans notre entreprise où les métiers ont beaucoup évolué. 30% des salarié-e-s n'ont pas eu de promotion depuis plus de 10 ans et au rythme connu aujourd'hui, il faudra 30ans pour que tou-te-s voient reconnaître leurs qualifications. Le Groupe référençait plus de 400 métiers fin 2017. La Direction annonce n'en compter qu'une centaine désormais. Pour pourvoir aux activités adjacentes et conséquentes de la connectivité enrichie, qui sous-tend Essentiels 2020, cette politique de l'entonnoir est irréaliste.

Sans réelle stratégie documentée par des éléments consistants et circonstanciés, nous ne pouvons avoir la moindre appréciation sur les conséquences des orientations prises, sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim et aux stages.

Le profit à court terme et la rentabilité coûte que coûte, ont pris le pas sur le contrat social et effacent de la mémoire de la Direction les enseignements de la crise sociale des années 2007 à 2009.

Vous ne respectez pas vos obligations fixées par le code du travail et dans ces conditions, il ne peut avoir une négociation sérieuse.

## **À LA PLACE**

- vous avez pour objectif affiché de cantonner le projet d'accord à un accord de méthodes et vous refusez de vous engager sur la moindre trajectoire « qui ne relève que des DO et DN » selon vous.
- vous annoncez le passage de 400 métiers aujourd'hui référencés à Orange à un référentiel de 100 métiers. Ce référentiel exhaustif et non amendable, que vous refusez à ce jour de communiquer, a été établi par un comité restreint composé exclusivement de directeurs-trices fonctionnel-le-s et de représentant-e-s de la DRH.
- vous souhaitez abolir toute codification métier ou poste, au mépris même de la loi et de la convention UNETEL
- vous ne nous avez communiqué aucun plan de formation en rapport avec cette transformation lourde alors que pour vos équipes de direction, « la transformation est déjà commencée »
- vous éludez toute approche des conséquences de votre politique de sous-traitance à outrance.

**SUD** dénonce l'abandon de la notion de qualifications au bénéfice de celle exclusive de compétences, dont la compétence comportementale !

**SUD** veut garder les bassins d'emplois et les bassins de vie que vous voulez remplacer par des bassins GPEC et des « métropoles dynamiques » !

**SUD** demande de se maintenir à des concepts aux contours précis, clairs et acceptés de toutes et tous pour éviter d'égarer les IRP.

**SUD** demande l'abandon de la notion d'agilité qui masque la subordination accrue et la volonté d'abroger le critère de poste au profit de celui de mission.

**SUD** dénonce le transfert indécent et public d'activités cœur de métier d'Orange : vers les ETR pour l'intervention, vers Casablanca et Dakar et autres destinations, notamment, pour les plateaux et métiers du SI, instaurant un dumping social au sein même de l'entreprise. Ces emplois doivent réintégrer la maison mère.

**SUD** exige que les dispositions de la GPEC puissent compléter et améliorer les accords égalité professionnelle et équilibre vie privée-vie professionnelle et prennent en compte la santé des salarié-e-s et leurs souhaits de vie privée au lieu de s'y opposer.

Pour engager une négociation GPEC loyale et sérieuse, nous vous demandons de remettre au CCUES et aux délégations syndicales, tel qu'en dispose le code du travail, « les orientations stratégiques de l'entreprise, définies par l'organe chargé de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise, et sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages. »

**Sur ces bases, nous demanderons un accord de gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers portant sur les points listés par la loi. Entre autres :**

- La mise en place d'un dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les mesures d'accompagnement, en particulier en matière de formation, de validation des acquis de l'expérience, d'accompagnement de la mobilité professionnelle et géographique des salarié-e-s ;
- Les grandes orientations à trois ans de la formation professionnelle dans l'entreprise et les objectifs du plan de formation
- Les perspectives de recours par l'employeur aux différents contrats de travail, au travail à temps partiel et aux stages, ainsi que les moyens mis en œuvre pour diminuer le recours aux emplois précaires dans l'entreprise au profit des contrats à durée indéterminée ;
- Les conditions dans lesquelles les entreprises sous-traitantes sont informées des orientations stratégiques de l'entreprise ayant un effet sur leurs métiers, l'emploi et les compétences.

La GPEC d'Orange engage l'avenir des salarié-e-s et celui de l'entreprise.

Nous demandons un engagement fort et valorisé de votre part ; à défaut, la délégation SUD ne participera plus au calendrier des prochains échanges qui dès lors se cantonneraient à la plus grande stérilité au travers de la réduction au silence des représentants des salarié-e-s.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos meilleures salutations syndicales,

La fédération Sud